

Date Mardi, 19 octobre 2023, de 9.30 – ev.. 16h00

Lieu Palais des Congrès Bienne

Rue Centrale 50, 2500 Bienne (env. 7 minutes à pied de la gare)

Public cible Le Congrès d'automne s'adresse principalement à:

Repsésentant-e-s des organisations de seniors Milieux politiques et économiques concernés

Senior-e-s

Responsables et collaborateurs des secteurs concernés

Presse et Médias

Traduction Service de traduction Sulpice Piller SA, Berne

Français-Allemand

Moderation Stéphane Andereggen, Sierre

Inscription en ligne www.ssr-csa.ch

Participation CHF 80.– (incl. apéritif, repas de midi et boissons sans alcool)

Payement anticipé IBAN CH40 0900 0000 8000 8501 1

Pro Senectute 8002 Zürich avec mention: Bienne 23

à l'entrée du Congrès CHF 90.-

Administration SSR-CSA - Secrétariat

et information Kirchstrasse 24, 3097 Liebefeld

Tel.: 031 311 89 06 Mail: info@ssr-csa.ch

Horaire des transports publics

Départ de Arrivée à			Retour				
Zürich	08h04	Bienne/ Biel	09h13	Bienne/ Biel	16h17	Zürich	17h30
Bâle	07h56	Bienne/ Biel	09h13	Bienne/ Biel	16h19	Bâle	17h51
Berne	08h42	Bienne/ Biel	09h08	Bienne/ Biel	16h22	Berne	16h48
Lausanne	08h15	Bienne/ Biel	09h15	Bienne/ Biel	16h16	Lausanne	17h34
Genève	07h05	Bienne/ Biel	08h43	Bienne/ Biel	16h16	Genève	17h47
Sion	07h01	Bienne/ Biel	09h15	Bienne/ Biel	16h24	Sion	18h33
Toutes modifications réservées							



Jeudi, 19. octobre 2023, dès 09h30 Palais des Congrès Bienne



Vieillir autonome et à domicile!

Le Conseil fédéral souhaite maintenir plus de seniors à domicile

En Suisse, l'espérance de vie à la retraite est l'une des plus élevée au monde et implique de grands défis de société. Dans une telle société de longue vie, les enjeux économiques, socio -sanitaires et politiques liés au vieillissement sont nombreux. Toutefois, les multiples potentialités de la vieillesse ne doivent pas être négligées : l'expérience, les connaissances et le savoir-faire, l'entraide intergénérationnelle, l'apport des personnes âgées en tant que citoyennes et actrices sociales.

Dans ce contexte général, la majorité des seniors continue à souhaiter vivre à domicile le plus longtemps possible dans des conditions optimales. Certains rencontrent cependant d'importantes difficultés à réaliser ce souhait, notamment par les aspects financiers, médicaux, techniques, technologiques, administratifs ou des services par des tiers.

Le vieillissement de la population représente un défi logistique et financier pour les collectivités publiques. Les facteurs externes à l'individu sont souvent les plus déterminants selon l'avancement en âge : l'environnement, le logement, la mobilité, l'accessibilité physique et financière ou encore la participation sociale. Ces facteurs nécessitent une intervention collective, ils impliquent une responsabilité commune à traduire par des politiques publiques adéquates.

Le Conseil fédéral propose d'élargir les prestations complémentaires pour les seniors qui souhaitent rester chez eux ou emménager dans un appartement protégé, afin qu'ils ne soient pas obligés d'aller dans un établissement de soins pour des raisons financières. Ces propositions comprennent l'accès à un système d'appel d'urgence, l'adaptation du logement ou encore des services de transport, d'accompagnement ou de repas. Le Conseil fédéral a mis en consultation une modification de la loi sur les prestations complémentaires (délai de dépôt : 23 octobre 2023). Concrètement, selon le projet du gouvernement, il reviendra aux cantons de financer ces aides. Les bénéficiaires de prestations complémentaires devraient pouvoir compter sur une aide initiale d'au moins 13 400 francs par an.

Aujourd'hui, des personnes âgées aux moyens limités entrent en EMS alors qu'elles pourraient rester autonomes, à domicile, mais avec des aides. Certains cantons sont aujourd'hui plus généreux que d'autres, les romands faisant partie des bons élèves. Le projet de loi aura l'avantage d'harmoniser la gamme de prestations offertes au niveau suisse. Ces dispositions vont permettre à plus de personnes de rester à domicile malgré un handicap ou un besoin d'assistance, et devrait aussi permettre d'éviter que des personnes doivent entrer en EMS, sans nécessairement avoir recours à toute l'infrastructure qui y est liée.

C'est sur une grande partie de ces défis que le Congrès d'automne de Bienne du CSA veut se pencher, apporter, si possible, des réponses aux multiples questions soulevées par les seniors pour vivre une vieillesse dans la sérénité.



Programme

Progra	imme					
Dès 09h00	Accueil, enregistrement, café, croissants					
10h00	Salutations et introduction: Esther Waeber-Kalbermatten Coprésidente CSA					
10h10	Salutations d'un représentant de la Ville de Bienne: M Luc Dapples, EMS l'Esplanande					
10h20	Peut-on vieillir autonome et à domicile ? Intervention inaugurale Colette Nova, Vice-directrice OFAS, resp. du domaine "AVS, prévoyance professionnelle et PC"					
10h45	BIEN VIEILLIR ACTIF et AUTONOME POUR VIEILLIR CHEZ SOI, ÇA SE PREPARE? Prof. Dr. Med. Albert Wettstein					
11h15	Anna Jörger, Directrice Curaviva a.i.					
11h45	Courte pause					
12h00	Table ronde: Vieillir autonome et à domicile, oui mais comment et à quelles conditions! Delphine Roulet-Schwab, Présidente Alter Ego et Gérontologie.ch Maximilen Bernhard, Président du Conseil de Fondation Lysi CE Hans Stöckli, membre de la Commission fédérale AVS et Ass. Sociales Conrelis Kooijman, co-directeur Spitex Suisse Beatrice Baselgia-Brunner, Déléguée CSA, membre Groupe de travail Santé et Présidente Pro Senectute Grison Moderateur: Stéphane Andereggen, Jounaliste, Sierre					

13h00 Conclusion : Reto Cavegn, Coprésident CSA Suivi de l'apéritif et du repas

16h00 Fin de la manifestation